

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Subject: Emergency Shelters

Objet : Refuges d'urgence

Submitted at: City Council

Présenté au: Conseil municipal

From/Exp.:

Date: September 13, 2017

File/Dossier :

Councillor/Conseiller(ère):

Date: le 13 septembre

OCC 09-17

M. Fleury

2017

To/Destinataire:

General Manager, Community and Social Services / directrice générale des Services sociaux et communautaires

Inquiry:

- 1. What are the City of Ottawa's responsibility as a service manager designated under the Social Housing Reform Act, 2000 by the province? (More specifically relating to the management standards, outcomes, tracking, payment and expectations relating to the offering of emergency shelter)**
- 2. When was the last time the City of Ottawa conducted procurement relating to the offering of the Emergency shelter beds? What agreements and contracts are in place with the various providers for emergency shelters?**

Demande de renseignement:

- 1. Quelle est la responsabilité de la Ville d'Ottawa en tant que responsable de service désigné en vertu de la Loi sur la réforme du logement social (Loi de 2000) par la province? Plus précisément, quelle est la responsabilité de la Ville en ce qui concerne les normes de gestion, les résultats, le suivi, le paiement et les attentes liés en lien avec l'offre de service des refuges d'urgence?**
- 2. Quand est la dernière fois que la Ville d'Ottawa a procédé a des mesures d'approvisionnement en fonction des achats liés aux lits dans les d'abris**

d'urgence? Quels accords et contrats sont en place avec les différents fournisseurs pour les abris d'urgence?

Response (Date: 2017-Oct-06)

1. The Social Housing Reform Act 2000, now the Housing Services Act 2011, has no provisions relating to the management of standards, outcomes, tracking, payment and expectations related to the offering of emergency shelter.
2. The City has no requirement to conduct procurement in relation to the offering of emergency shelter beds. Housing Services ability to enter into contractual agreements for emergency shelter services is covered under the Delegation of Authority By-law and not the Procurement By-law. The City purchases services/spaces from community partners based on availability and on the changing needs of single individuals experiencing homelessness.

The City currently contracts with eight community partners for emergency shelter services and transitional bed programs to help people experiencing homelessness to stabilize their situation and move into appropriate accommodation in the community. The City conducts a variety of emergency shelter inspections as follows

- 30-month Housing Services compliance review
- Annual Housing Services inspection
- Annual Ottawa Public Health food safety inspection
- Annual Ottawa Public Health residential facility inspection
- Annual fire safety inspection

Payment for emergency shelter beds is provided via a per diem of \$44 per person/per day minus contributions received from the person's income source. The per diem is to cover safe and secure basic accommodation, meals, 24 hour intake and personal support services (case management.

In transitional bed programs people pay room and board from their income source, normally Ontario Works or the Ontario Disability Support Program and the housing provider receives a subsidy from the City to further support the costs associated with the program (case management, program supplies, building expenses etc.)

Providers are:

- Ottawa Mission
- Salvation Army
- Shepherds of Good Hope
- Cornerstone Housing for Women
- Catholic Centre for Immigrants
- St. Mary's
- Youth Services Bureau
- YMCA/YWCA

Réponse (Date: le choisir une date.)

1. La Loi de 2000 sur la réforme du logement social, maintenant la Loi de 2011 sur les services de logement, ne contient aucune disposition relative à la gestion des normes, des résultats, du suivi, du paiement et des attentes liées à l'offre de refuge d'urgence.
2. La Ville n'a aucune exigence à procéder à des mesures d'approvisionnement en fonction des achats liés aux lits dans les refuges d'urgence. Les Services de logement ont la capacité de conclure des accords contractuels pour des services de refuges d'urgence et sont régis par le règlement sur la Délégation de pouvoirs et non par le règlement d'approvisionnement. La Ville achète des services/espaces auprès de partenaires communautaires en fonction de la disponibilité et de l'évolution des besoins des individus célibataires sans-abri.

La Ville a conclu actuellement des contrats avec huit partenaires communautaires pour des services de refuges d'urgence et programmes de lit de transition, afin d'aider les personnes sans abri à stabiliser leur situation et à emménager dans un logement approprié dans la communauté. La Ville effectue divers types d'inspections des refuges d'urgence, comme suit :

- Examen de conformité de 30-mois de Services de logement
- Inspection annuelle des Services de logement
- Inspection annuelle de salubrité des aliments de Santé publique Ottawa
 - Inspection annuelle des établissements résidentiels de Santé publique Ottawa
- Inspection annuelle de sécurité-incendie

Le paiement des lits dans les refuges d'urgence est fourni par une allocation journalière de 44 \$ par personne, par jour, moins les contributions reçues de la source de revenu de la personne.

L'allocation journalière sert à couvrir les coûts relatifs à un hébergement de base qui assure la sécurité et la sûreté du client, aux repas, à l'admission en tout temps et aux services de soutien personnalisés (gestion de cas). Dans les programmes de lit de transition, les personnes paient pour leur accommodation de leur source de revenus, qui est normalement Ontario au Travail ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et le fournisseur de logement reçoit une subvention de la Ville pour soutenir davantage les coûts associés au programme (gestion de cas, fournitures de programme, dépenses relatives aux bâtiments, etc.)

Les fournisseurs sont :

La Mission d'Ottawa

L'Armée du Salut

Les Bergers de l'Espoir

Cornerstone Housing for Women

Le Centre catholique pour immigrants

La Maison Sainte-Marie

Le Bureau des services à la jeunesse

Le YMCA-YWCA

Council Inquiries

Demande de renseignements du Conseil:

Response to be listed on the Community and Protective Services Committee Agenda of November 16, 2017 and the Council Agenda of November 22, 2017

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité des services communautaires et de protection prévue le 16 novembre 2017 et à l'ordre du jour de la réunion du Conseil prévue le 22 novembre 2017.